

# Le BIS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE SANTEUIL

N°20 Juillet 2025  
ISSN 2741-5309 (imprimé)  
ISSN 2742-2348 (en ligne)



www.pnr-vexin-francais.fr

Parc  
naturel  
régional  
du Vexin français

http://ccvexincentre.fr



## Les horaires d'ouverture de la mairie



Place du Général Leclerc  
mairie@santeuil.fr  
01 30 39 73 25

|                                                                         |                  |
|-------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Lundi                                                                   | de 9h à 12h      |
| Mardi                                                                   | de 15h30 à 18h30 |
| Mercredi                                                                | de 9h à 12h      |
| Jeudi                                                                   | de 15h30 à 18h30 |
| Vendredi                                                                | de 9h à 12h      |
| Samedi*                                                                 | de 10h à 12h     |
| * les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> samedis du mois (hors vac.scol) |                  |



SCAN ME



## Création de la commission du Comité des fêtes

La commune de Santeuil organise une réunion pour la création de la commission du Comité des Fêtes.

- Vous souhaitez vous investir dans la vie de notre village ?
- Vous avez des idées ou simplement envie de donner un peu de votre temps pour organiser les événements municipaux (fêtes, animations, manifestations culturelles ...) ?

Rejoignez-nous !!

17 Date de la réunion : 12 septembre 2025

🕒 Heure : 19h30

📍 Lieu : salle de la mairie



Cette réunion est ouverte à toutes les Santeuillaises et tous les Santeuillais motivés pour faire vivre notre commune.

Votre participation est précieuse !

## Subventions de la commune pour les transports des Collégiens, Lycéens et Étudiants

### PIÈCES À FOURNIR EN MAIRIE POUR LA SUBVENTION COMMUNALE

| OPTILE (bus) collégiens                                                                                                                                                                                                                                                                    | NAVIGO collégiens/lycéens                                                                               | NAVIGO étudiants                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Justificatif de domicile</li> <li>Subvention à récupérer en mairie</li> </ul> <p> Cette année, le formulaire Carte OPTILE ne sera pas envoyé, ni pré-rempli. Les familles doivent se rapprocher directement de la société de transport TRANSEDEV</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Certificat de scolarité</li> <li>Justificatif de domicile</li> <li>Attestation du contrat de la carte de transport Imagine'R</li> <li>RIB</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Certificat de scolarité</li> <li>Justificatif de domicile</li> <li>Attestation du contrat de la carte de transport Imagine'R</li> <li>RIB</li> </ul> |
| MONTANT DE LA SUBVENTION                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                             |
| 30€ (à déduire du prix de la carte OPTILE)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 60€ (sous forme de remboursement)                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                             |

Votre demande de subvention doit nous parvenir avant le 31 octobre 2025.

## Une grande mobilisation nature propre !

Sensibles à la propreté de la nature et de notre village, 24 bénévoles ont participé à l'opération « J'aime la nature propre » le 16 mars, sous un magnifique ciel bleu.

Plus de 3m3 de déchets ont été ramassés (plastiques, canettes, bouteilles en verre, ferraille ...) avec encore énormément de mégots.

Cette belle matinée s'est achevée de façon très conviviale avec pain frais et bon pâté artisanal apporté par Manon Zago du pôle « Éducation à l'environnement » de la Fédération de chasse.

Un grand merci à tous les bénévoles (enfants et adultes) de plus en plus nombreux chaque année. Sans eux, notre village resterait pollué par tous ces déchets.



## Toujours la pêche pour l'animation pêche

L'Association « La Truite Ussoise et environs », en partenariat avec la commune de Santeuil, a proposé, le 10 mai, une animation pêche pour les enfants entre 6 et 12 ans.

Le nombre de places maximum a été atteint en 3 jours ! Une activité qui plait toujours autant !

Au programme : transmission d'un savoir-faire et techniques de pêche, prises de carpes qui ont impressionné les enfants, pesées et récompenses.



## L'histoire des chasseurs d'œufs

Cette année, la chasse aux œufs a eu lieu à l'école, dimanche 27 avril. Les enfants ont dû chercher les œufs dans toutes sortes de cachettes. Une fois la mission accomplie, ils ont reçu un gros lapin à clochettes.

Le coloriage géant collectif mis à disposition, a attiré les petits, comme les grands !

BRAVO à nos petits chasseurs d'œufs : Gaspard, Maé, Johann, Manon, Dorian, Léanna, Sacha, Timothé, Ethan, Tiago, Gabriel, Marie-Lou, Antonin, Flavie, Mary-Lou, Orane, Ambre, Célia, Evan, Eloann, Hayden.



## Succès pour le spectacle de marionnettes

Dans le cadre du festival **Haut les mains !** organisé par le PIVO et les 25 communes partenaires du Vexin (dont Santeuil), les santeuillais ont assisté le 12 juin dernier, à un magnifique spectacle gratuit **Les Quiquois et le chien moche dont personne en veut**, de la Compagnie Espace Blanc.

En amont, les élèves de l'école de Santeuil avaient pu bénéficier d'un atelier sur le théâtre de marionnettes puis d'une représentation privée dans l'après-midi. L'occasion pour eux de poser toutes sortes de questions sur la mise en scène, l'envers du décor ...

Merci aux artistes et au PIVO pour la qualité du spectacle.



## Fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe du RPI Santeuil-Brignancourt

Depuis 2 ans, les communes de Santeuil et Brignancourt mènent un combat constant pour préserver les conditions d'enseignement de qualité dans notre école. Avec le soutien de nombreux acteurs – parents, enseignants, élus – nous avons réussi à maintenir la 5<sup>ème</sup> classe pour la rentrée 2024, malgré les menaces de fermeture.

Malheureusement, notre mobilisation, nos arguments et nos actions communes avec l'Association des Parents des Écoles de Santeuil-Brignancourt, auprès de l'Éducation Nationale, n'ont pas été entendus.

La 5<sup>ème</sup> classe du RPI fermera pour la rentrée 2025, laissant derrière elle un grand vide dû au départ de la maîtresse Virginie.

## Par Toutatis, quelle soirée !! Ils sont Fous ces villageois !!

Samedi 21 juin, notre paisible village Gaulois s'est transformé en un véritable camp retranché de fêtards déguisés en tenue gauloise. Moustache, tresse, casques ailés ou non, les villageois sont venus célébrer le banquet des irréductibles Santeuillais. Près de 140 convives ont répondu à l'appel de ce rassemblement pour festoyer comme au temps d'Astérix et Obélix.



Au cœur du terrain, les longues tablées formaient un cercle autour d'un majestueux mât central, d'où descendaient en cascade des guirlandes de lumières qui donnaient à l'ensemble une allure féerique, presque magique !

Les sangliers (ou plutôt les cochons de lait) rôtiissaient joyeusement grâce à la rôtisserie « la famille tournebroche » venue de lointaines contrées. Le tout accompagné de petites pommes de terre grenaille croustillantes à souhait – un vrai régal, pour nos estomacs d'Obélix !

À la tombée de la nuit, c'est le barde... enfin, non, le DJ d'Enjoy Your Game qui a pris le relais pour ambiancer tout ce petit monde. Il n'a pas été bâillonné, lui – au contraire, il a fait danser tous les irréductibles jusqu'à ce qu'ils en perdent leurs sandales gauloises.

Et comme toute grande fête ne saurait se finir sans un peu de magie, un immense feu de la Saint-Jean a été allumé, embrasant la nuit comme un sort de Panoramix !

Une soirée chaleureuse qui restera gravée dans nos mémoires.  
Vivement la prochaine édition !

### Prix du cimetière au naturel

Cela aura nécessité quelques années de patience pour atteindre ce havre naturel au sein de notre cimetière !

Notre village a été récompensé lors des cérémonies de distinctions régionales & départementales.



### Entretien des caniveaux au top = attention au stationnement

Selon l'arrêté permanent du Maire 2022/020, les propriétaires ou occupants riverains sont tenus de maintenir propres et désherbés les trottoirs devant leur habitation jusqu'aux caniveaux, et ce, en toute saison.

Toutefois, les caniveaux, eux, sont entretenus par les jardiniers de la commune. Pour garantir le désherbage et le nettoyage, merci de ne pas stationner vos véhicules à l'extérieur de vos propriétés le jour de passage des jardiniers. **En cas de présence de véhicule, aucune intervention n'est envisagée** (ni rotofil ni souffleur) afin d'éviter tout risque de projection de cailloux (bris de glace, endommagement des carrosseries).

Les prochaines dates de passage seront :

|           |                                            |
|-----------|--------------------------------------------|
| juillet   | > les 15 et 16 ;                           |
| août      | > les 12, 13, 20, 26 et 27 ;               |
| septembre | > les 3, 9, 10, 17, 23 et 24 ;             |
| octobre   | > les 1, 7, 8, 15, 22 et 29 ;              |
| novembre  | > tous les mercredis jusqu'au 17 décembre. |

Merci de votre aide pour faciliter leur travail.

## Exposition Firmin Bouisset

Nous avons beaucoup aimé l'exposition sur Firmin Bouisset. Les affiches étaient très belles et nous avons découvert des objets d'époque : cartables, table d'écolier et leurs encriers. Nous avons pu apprendre une poésie ! Cette exposition nous a même permis d'apprendre qu'il y avait 52 dents sur les gâteaux « Petit Lu ». Le questionnaire était bien à remplir, les questions étaient faciles.

Nous sommes fiers d'avoir une personne décorée de la Légion d'honneur inhumée à Santeuil.

Merci de nous avoir fait découvrir cet artiste incroyable.

Les élèves de l'école de Santeuil

## La sortie vélo du CMJ

Le CMJ a organisé le 18 mai une sortie vélo de 15 km à travers les chemins du Vexin. Nous avons réussi à rassembler 12 enfants accompagnés de 6 adultes. Nous nous sommes arrêtés au lavoir de Commeny. On s'est bien amusés. A la fin, on avait mal aux jambes mais on était heureux d'avoir pédalé tout ce chemin.

Eléa, Oscar, Gaspard



## L'accueil périscolaire « Pinocchio » vous souhaite de bonnes vacances !

Une nouvelle année scolaire et périscolaire s'achève et les animateurs du périscolaire « Pinocchio » terminent leur année d'animation au sein de l'école de Santeuil.

Après une année à proposer aux enfants différentes animations sur le temps de la cantine et du périscolaire du soir, les animateurs et animatrices qui sont intervenus tout le long de l'année au sein de l'école vous souhaitent de bonnes vacances. Ils nous confient : « Nous avons hâte de recommencer une nouvelle année en septembre pour proposer aux enfants des nouveaux projets, des nouvelles activités ».

Une nouveauté vient s'accompagner pour la rentrée 2025/2026 : l'adresse mail de l'accueil périscolaire change. Dès septembre, vous pourrez les contacter à l'adresse électronique [periscolaire.santeuil@asso-lutins-vexin.fr](mailto:periscolaire.santeuil@asso-lutins-vexin.fr)



## Invitation à la rêverie par les bénévoles de votre bibliothèque

Christine et Pascale, bénévoles de la Bibliothèque de Santeuil, ont proposé une animation « lecture de contes » pour les enfants âgés de 3 à 10 ans le dimanche 22 juin après-midi. 9 enfants scolarisés ont répondu à cette invitation. Une fois encore, la magie a opéré car les contes choisis ont été appréciés par tous, petits et grands, qui ont fait preuve d'une grande qualité d'écoute, ont manifesté leur joie avec des éclats rires, mais ont également montré une réelle concentration (même notre plus jeune public). Ce fut, à nouveau, un joli moment de partage avec les enfants, qui s'est terminé par un goûter. Bravo et merci à tous. Il y aura certainement une nouvelle animation en fin d'année.

Vous noterez, par ailleurs, que nous devrions recevoir en juillet 2025 une quarantaine de nouveautés réparties entre les livres petite enfance, jeunesse et adultes. N'hésitez pas à nous rendre visite et à les emprunter. Vous pouvez également nous faire des suggestions pour les prochains achats qui interviendront en octobre/novembre.

Très bel été à tous avec, bien sûr, de nombreuses lectures !



## Soirées du CMJ

Au printemps, les jeunes du CMJ ont organisé pour les enfants diverses activités, notamment un karaoké et un ciné-goûter. Nous avons regardé « nos jours heureux ». Cela a bien plu aux enfants qui étaient venus.



Lors du karaoké, chacun a pu chanter les chansons qui lui plaisait. Nous sommes contents d'avoir pu profiter des activités que nous avons organisé nous-mêmes. Nous trouvons que cela a été une véritable réussite.



Nous remercions les jeunes d'être venus si nombreux à ces événements.

Tiago et Celia

## Un potager communal à portée de main



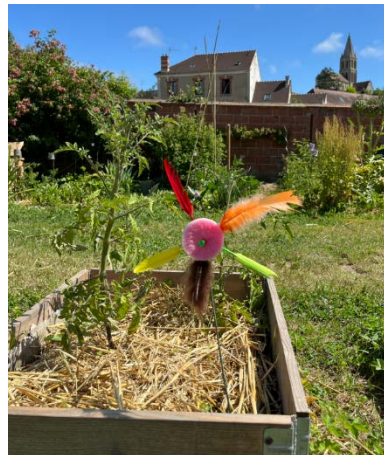
Le potager communal a été créé en 2024 par les élus du Conseil Municipal des Jeunes. Il a été implanté rue Jean Mermoz au cœur du village. Ce potager s'adresse à tous les Santeuillai(se)s, enfants ou adultes qui souhaitent s'exercer au jardinage, partager des moments de convivialité et échanger les meilleures pratiques.

Sur sa première année d'existence, les élus du CMJ, accompagnés de leurs parents et des élus du Conseil Municipal, ont préparé le terrain et ont réalisé des tests de culture afin de déterminer quelles seraient les plantations les plus adaptées.

Les graines et plants ont été en grande partie récupérées grâce à la générosité des Santeuillai(se)s et des magasins locaux.

Depuis le début d'année, nous avons souhaité ouvrir le potager officiellement à toutes les bonnes volontés. Pour cela des portes ouvertes ont été organisées avec des activités à destination des enfants le dimanche 15 juin. Accompagnés de leurs parents, ils ont pu réaliser des chenilles, des fleurs, des moulins à vent et autres décorations qu'ils ont pu ramener chez eux ou laisser au potager pour le décorer. Toutes les créations ont été réalisées à partir de matériaux de récupération. Cette animation a permis d'exposer à la cinquantaine de Santeuillais(es) présent(e)s les plants d'artichaut, de fraisiers, de betteraves et de tomates, entre autres. Un certain nombre d'habitants ont montré leur intérêt pour le projet et constituent les premiers membres de l'équipe potagère. Nous les en remercions chaleureusement.

Dorénavant ces personnes, motivées à l'idée d'aider les enfants du CMJ, se réunissent presque tous les dimanches matin, vers 11h ou un peu avant, pour arroser, planter les nouveaux plants apportés par les membres du projet, et même pour discuter de plantes et en apprendre de plus en plus sur la culture des différents végétaux existant dans notre environnement.



Si vous souhaitez également assister le CMJ et les aider à faire prospérer ce magnifique projet, nous vous attendons ! Rendez-vous au potager communal de Santeuil aux horaires inscrits dans le paragraphe ci-dessus. N'hésitez pas à venir déposer les plants, boutures, graines ou bulbes que vous auriez en surplus.

**Les élus du CMJ**

## Santeuil patrimoine



Le 13 avril 2025, des spectateurs attentifs et séduits ont écouté l'association « Mirez la » qui a présenté un florilège d'œuvres musicales classiques en l'église de Brignancourt qui accueille toujours Santeuil Patrimoine avec gentillesse.

Les 17 et 18 mai 2025, les œuvres de Firmin Bouisset ont enchanté les nombreux visiteurs de l'exposition consacrée à la vie et au parcours artistique de cet artiste qui a choisi d'être inhumé dans le cimetière de Santeuil en 1925.

Nous avons tous dans un coin de notre mémoire collective le petit écolier de LU ou la petite fille à la natte du chocolat Menier. Firmin Bouisset peut être considéré comme un des précurseurs de la publicité au début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Venez retrouver Santeuil Patrimoine lors de la brocante de Magny en Vexin le 14 septembre, nous y vendrons livres et articles culturels afin de récolter des fonds pour participer à la restauration de notre patrimoine santeuillais.

<https://www.santeuilpatrimoine.fr>

### Restaurer l'église de Santeuil

L'église présente aujourd'hui un état sanitaire très dégradé et reste nécessairement fermée au public pour des raisons de sécurité comme en témoigne Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques lors de la réunion publique du 19 mai. Les campagnes de travaux menées au cours du XXe siècle, désormais anciennes, ont parfois aggravé les désordres structurels et sanitaires, notamment à l'intérieur de l'édifice. Certaines interventions, comme le remplacement inadapté des pierres des piles de la nef, ont contribué à la fragilisation de l'ensemble.

L'église souffre de multiples pathologies : les couvertures en tuiles, en très mauvais état, présentent un risque de chute ; les pierres sont fortement dégradées, affectées par des phénomènes de desquamation, de pulvérisation et d'alvéolisation, allant jusqu'à la désagrégation de certaines surfaces réduites en poudre. L'humidité est également un facteur majeur de dégradation. Elle est favorisée par un mauvais drainage autour de l'édifice, qui est implanté en pente et partiellement enterré, entraînant d'importantes remontées capillaires.

Sur le plan structurel, la situation est préoccupante : la façade occidentale présente un dévers significatif, les voûtes de la nef et du transept sont fissurées, et le pignon du chœur est déformé.

Les travaux à engager visent en priorité à répondre aux urgences sanitaires et structurelles : réfection des couvertures et des abords de l'église, réponse aux problématiques structurelles et restauration des maçonneries en pierre de taille. À cela s'ajoutent des objectifs fonctionnels et d'usage, tels que la restauration des espaces intérieurs et la remise en service des cloches du beffroi.



L'édifice constitue un élément mémoriel et identitaire fort pour la population locale, en plus de constituer un témoignage architectural remarquable à l'échelle régionale.

Le projet de restauration vise à redonner vie à cet édifice emblématique. Au-delà de la reprise du culte, il s'agit d'ouvrir l'église à de nouvelles fonctions culturelles et communautaires, afin qu'elle redevienne un lieu de rassemblement et de rayonnement pour le village. Faire résonner à nouveau les cloches de Santeuil, c'est raviver une part essentielle de son histoire et de son âme, et redonner à ce monument sa juste place au cœur de la vie locale.

Bien entendu, les travaux seront réalisés en plusieurs phases permettant à la fois de prioriser les restaurations nécessaires, d'assurer un bon déroulement mais également de garantir un financement régulier conforme aux capacités financières de la Commune.

Il est important de noter que la Commune pourra bénéficier de l'accompagnement des différentes institutions publiques sous formes de subventions. La part à la charge de la commune devrait être considérablement réduite pour s'établir à un niveau proche de 10% du coût total des travaux.

Le détail des études et travaux est disponible sur le site internet de la Mairie de Santeuil.

### Signature d'une convention avec la Fondation du Patrimoine



Le 20 juin 2025, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, du Président du Parc Naturel Régional et de nos Conseillers Départementaux, la Mairie de Santeuil a signé une convention avec la Fondation du patrimoine. Cette convention ouvre pendant une durée de 3 ans la possibilité à tous les amoureux du patrimoine (particuliers et entreprises) d'effectuer un don et de participer au financement des travaux à venir.

Ces dons ouvrent droit à une réduction d'impôt pouvant atteindre 75% du montant donné en 2025.

Vous pouvez accéder à la plateforme officielle de collecte directement sur le site de la Fondation du Patrimoine, en scannant le QR code ou en récupérant un bulletin de don directement en Mairie.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-pierre-saint-paul-de-santeuil/103212>

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la collecte est désormais ouverte ! 12 050 € ont déjà été récoltés.



Fondation du Patrimoine

## Qu'est-ce que la Fondation du Patrimoine ?

# FONDATION



# DU PATRIMOINE

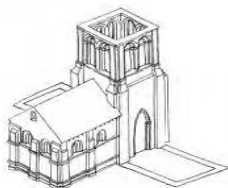
## EVOLUTION HISTORIQUE

ETAT EXISTANT

La Fondation du patrimoine est une organisation française reconnue d'utilité publique, créée en 1996. Elle a pour mission principale de préserver et de valoriser le patrimoine local non protégé par l'État, en mobilisant les collectivités, les entreprises, et les citoyens autour de projets de restauration. En facilitant le financement participatif et en offrant des avantages fiscaux aux donateurs, elle permet de sauvegarder des édifices, monuments et œuvres qui témoignent de l'histoire et de l'identité des territoires. Son action contribue à dynamiser les initiatives locales tout en renforçant le lien entre les habitants et leur héritage culturel.

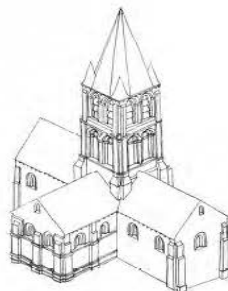


Chapelle mérovingienne? Non attesté.



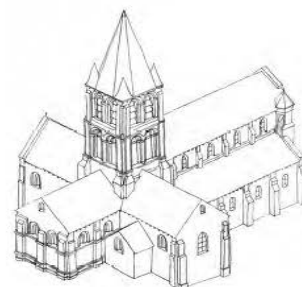
XI<sup>e</sup> SIÈCLE

A partir des 150  
Construction du chœur et du clocher jusqu'au premier étage.



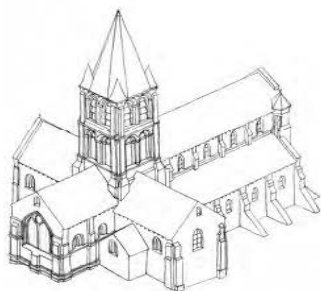
XII-XIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Construction du bras nord du transept, achèvement du clocher puis  
construction du bras sud du transept.



XIII<sup>e</sup> SIÈCLE

Après 1290, construction de la nef (une seule campagne).

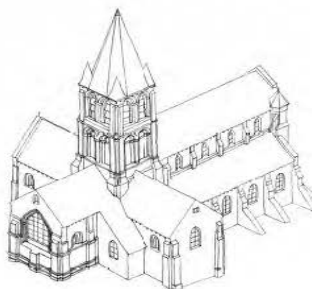


XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> SIÈCLES

Renforcement des contreforts (entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles.)

XIV<sup>e</sup> siècle : création d'une baie à réseau dans le pignon du chœur,  
agrandissement des baies des pignons des bras du transept.

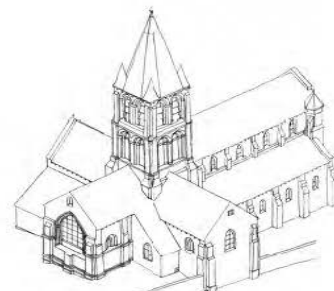
XV<sup>e</sup> siècle : construction du portail dans le gouttereau du bas côté sud.



XVI<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

Vers 1660 : démolition du réseau de la baie XV<sup>e</sup>me (adossé au retable de chœur),  
agrandissement des fenêtres des bas côtés, du gouttereau sud du chœur et des chapelles  
échelonnées.

Réfection en plâtre de la voûte du transept (1751), badigeonnage de la nef (1762), pose  
d'une cloche (fondue en 1774), construction de la tribune.



DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS

Pas d'archives trouvées à ce jour sauf période de la Révolution à 1894.

Défaut d'entretien manifeste, comme en témoignent les photographies de la fin  
XIX<sup>e</sup>me/début XX<sup>e</sup>me.

Classement MH en 1894.



## BRUITS de voisinage

### Tous responsables Tous concernés

Apprenons à bien vivre ensemble !

Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°2009-297 a fixé des horaires pour tous vos travaux bruyants de bricolage, de rénovation ou de jardinage. Afin d'éviter les nuisances sonores au voisinage, il est nécessaire de respecter les horaires suivants :

- lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Choisir le  
bon moment  
c'est moins  
dérangeant!



## Déjà 2 ans d'actions pour nos jeunes élus !

Le mandat de nos jeunes élus touche à sa fin. Une nouvelle page s'ouvre pour les enfants du CM1 jusqu'à 18 ans !

### Envie de t'engager pour ton village ?

De proposer des idées et des projets pour les jeunes ?  
D'organiser des activités, des événements ou des actions solidaires ?

### C'est le moment de te lancer !

Les élections auront lieu courant novembre et les candidatures seront ouvertes très bientôt.

Alors ? Qui souhaite rejoindre l'aventure CMJ ?

Les cartes sont entre tes mains ... à toi de jouer !

Retrouvez toutes les infos sur notre site Internet :

<https://www.santeuil.fr/votre-mairie/conseil-municipal-des-jeunes>

- > liste des 15 conseillers actuels
- > bulletin d'inscription 2023
- > Charte du CMJ



## L'Association des Parents des Écoles de Santeuil-Brignancourt : une année pleine de vie !



Tout au long de l'année, l'APESB a multiplié les actions pour faire vivre l'école et créer de beaux moments de partage.

Des ventes de chocolats et sapins en décembre à la grande fête de juin, en passant par la vente de brioches et saucissons ou encore la boom très attendue, l'année a été rythmée par la convivialité et la bonne humeur !

La kermesse du 28 juin a rassemblé enfants, familles et amis autour d'un programme festif et joyeux.

Grâce à votre participation, ces actions ont permis de financer plusieurs sorties scolaires mémorables.

Un immense merci aux parents bénévoles qui, par leur énergie et leur engagement, offrent à tous des souvenirs précieux et renforcent les liens autour de l'école !



### Prochain spectacle à ne pas manquer !

Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre fin de journée pour venir voir le spectacle « Plan B » de la cie La petite hurlante :

**Judi 4 décembre à 19h**

Salle de la mairie

Pour adultes et enfants à partir de 7 ans

Partez pour une aventure de lettres délirante où les mots prennent vie ! **OFFERT PAR LA MAIRIE**



Avec les fortes chaleurs, certains santeuillais garent leurs voitures à l'ombre des arbres.

**Attention** au stationnement sur les pelouses communales !!

Cette pratique entraîne des dégradations importantes : ornières, affaissement du sol, destruction du gazon ...

Merci de respecter les espaces verts.

### INFO-TRAVAUX

#### EN IMAGE



Enfouissements rue Jean Mermoz

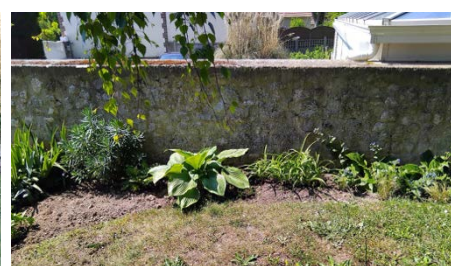


Réparation du muret Côte du Colombier



Plantation de pommiers aux entrées du village

Pose de troncs d'arbres et copeaux au Clos de la Ferme pour cacher la bâche verte



Nouveau massif contre le mur au lavoir



Reprise du sol rue de l'Église



Abattage d'un arbre menaçant Impasse du Moulin



Démolition de l'abri à poules dangereux derrière l'école



Fleurissement du village > plusieurs récompenses : 1ère fleur et prix spécial du village remarquable par la Région coup de cœur du jury départemental